



HAL
open science

L'Évangile de Pierre, Le faux de Pline le Jeune, écrit en 112 CE

Din d'Arya

► **To cite this version:**

| Din d'Arya. L'Évangile de Pierre, Le faux de Pline le Jeune, écrit en 112 CE. 2026. <hal-05660567>

HAL Id: hal-05660567

<https://hal.science/view/index/docid/5660571>

Preprint submitted on 17 Jun 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

L'Évangile de Pierre, Le faux de Pline le Jeune, écrit en 112 CE

Substitution, anti-datation politique et réaction militaire.



Stylus primum, pilum deinde.
Le stylet de 112, le javelot de 115.
Din d'Arya – École Celtique
Document de travail – Juin 2026

DOI : <https://zenodo.org/uploads/20677971>
URL de publication: <https://ecole-celtique.fr/evangile-pierre-fr.pdf>
URL de présentation: <https://ecole-celtique.fr/evangile-pierre.html>

Résumé

La présente étude philologique et historique explique une possible attribution de l'Évangile de Pierre à Pline le Jeune, rédigé en Bithynie-Pont vers 112 CE. Pline le Jeune aurait agi en qualité de Legatus Augusti afin de couvrir une opération militaire désastreuse pour Rome.

L'hypothèse repose sur trois piliers: (1) l'identification d'un motif politique précis — couvrir l'humiliation et la crucifixion du roi des Juifs à Pella en 107 CE; (2) l'idée que les anomalies apparentes du texte sont cohérentes avec un auteur latinophone cultivé du début du II^e siècle; (3) la traçabilité d'une diffusion via les scriptoria alexandrins. La révolte de Kitos qui a suivi (115–117 CE) est interprétée comme la réponse des Juifs hellénistes d'Orient au narratif fallacieux imposé par ce rouleau.

Mots-clés

Évangile de Pierre · Pline le Jeune · falsum · pseudépigraphe · crucifixion · roi des Juifs · Via Regia · docétisme · Ignace d'Antioche · réseau nazoréen; guerre de Kitos · Édesse · antidatation · Petronius · cognitio provinciale · lignée davidique · Palma · scriptoria alexandrins · Sérapion d'Antioche · Lusius Quietus

Abstract (English)

This study proposes attributing the Gospel of Peter to Pliny the Younger, composed in Bithynia-Pontus around 112 CE as a deliberate literary forgery (falsum) with a precise political purpose. Three historical layers structure the argument. In 33 CE, Yeshua bar Yosef, of Davidic lineage, was stoned to death — a Jewish procedure — under the administrative context of Pontius Pilate. In 106 CE, Rome annexed Arabia Nabataea and seized control of the Via Regia. On 14 Nisan 107 CE, the column of Petronius Polianus, mandated by Governor Palma, crucified the King of the Jews at Pella — the Davidic heir of the next generation, a structural obstacle to Rome's commercial control of the route. The execution, presided over juridically by the consular Tiberius Claudius Atticus Herodes (Hegesippus, H.E. III, 32), triggered a messianic shockwave across Nazoraean communities from Syria to Mesopotamia. Rome, failing to understand the Davidic charge of the event, arrested Ignatius of Antioch in August 107 for interrogation; he revealed nothing. His transfer to Rome via the Nazoraean network produced an involuntary cartography of the movement. Pliny, arriving as Legatus Augusti in Bithynia-Pontus on 11 September 111, inherited these archives and was tasked by Trajan — who needed to contain the oriental crisis and shield the compromised Atticus Herodes — with producing an intellectual solution. The Gospel of Peter (112 CE) backdates the crucifixion of 107 to 33 CE, substituting it for the historical stoning of Yeshua, calibrated on Pilate and Herod Antipas as chronological anchors. Seven philological markers betray the forger: the protocol error *basileuv* for Antipas (tetrarch, not king), the seven Roman testamentary seals, the name Petronius Polianus, the provincial *cognitio* structure, the culturally misplaced handwashing, the involuntary Docetism of a Latin Stoic, and the Greek of a cultivated Latinist. In 113 CE, Rome published interpolated letters of Ignatius combating Docetism — a doctrine that did not exist before the Gospel of Peter (112 CE). This chronological impossibility is a self-proving anachronism, detected immediately by Hellenistic Jewish communities of the East and triggering the Kitos War (115–116 CE). Lusius Quietus razed Edessa in 116, destroying the archives that could have refuted the forgery. *Stylus primum, pilum deinde*: the pen of 112 prepared the ground that the javelin of 115 sealed.

Keywords

Gospel of Peter · Pliny the Younger · falsum · pseudepigraphon · crucifixion · King of the Jews · Via Regia · Docetism · Ignatius of Antioch · Nazoraean network · Kitos War · Edessa · backdating · Petronius Polianus · Atticus Herodes · provincial *cognitio* · Davidic lineage · Alexandrian scriptoria · Serapion of Antioch · Lusius Quietus

Table des matières

Propos liminaire.....	4
1. Comparaison philologique Évangile de Pierre / Pline le Jeune.....	4
1.2 Le calibrage chronologique: Pilate + Hérode.....	5
1.3 La cognitio en cascade comme structure narrative.....	5
1.4 Les sept sceaux testamentaires.....	5
1.5 La formule de disculpation de Pilate.....	5
1.6 Le lavement des mains — geste juif attribué à Pilate.....	5
1.7 Le docétisme comme rationalisme stoïcien involontaire.....	5
1.8 Le grec comme costume linguistique.....	6
1.9 Tableau comparatif des topoi.....	6
1.10 La substitution modale lapidation → crucifixion.....	7
L'indice interne : L'Évangile de Jean (8,59 et 10,31).....	7
2. Reconstitution & contextualisation historique 102 / 116.....	7
2.1 — Rome après les guerres daciques: la nécessité économique de la Via Regia.....	7
2.2 La route des rois — le motif de Palma.....	8
2.3 Le 14 Nisan 107 CE — l'exécution du roi des Juifs à Pella.....	9
2.4 Le lieu mythique du mont Tell al-Husn, le mont mythique Nysa.....	9
2.5 — Avril-été 107 CE : le roi des Juifs est vivant — l'Orient en ébullition.....	10
2.6 Août 107 CE — l'arrestation d'Ignace d'Antioche.....	11
2.7 — Octobre 107 CE : le transfert d'Ignace: cartographie du réseau.....	11
2.8 — 108 CE : nomination de Fabius Justus à Damas — le vide de commandement.....	11
2.9 111—113 CE — Pline en Bithynie: héritier de l'opération.....	12
2.10 — La nécessité de couvrir Atticus Herodes.....	13
2.11 112 CE — La rédaction de l'Évangile de Pierre.....	14
2.12 114 CE — Publication des fausses lettres d'Ignace: l'aveu du falsum.....	15
2.13 — 115—117 CE : la guerre de Kitos — le désaveu armé de l'Orient.....	16
2.14 — Après Kitos: la confusion entretenue entre la mort d'Ignace et la publication des lettres.....	17
2.15 116 CE : Édessa rasée — destruction des archives contradictoires.....	19
3. Effets politiques du rouleau — chronologie 112—116 CE.....	20
3.1 — 112 CE : le narratif imposé par l'Évangile de Pierre.....	20
3.2 — 113 CE : publication des fausses lettres d'Ignace — l'aveu et le détonateur.....	20
3.3 — 113—115 CE : l'onde de choc — le rejet du narratif.....	20
3.4 — Post-116 CE : le Pilum après le stylet.....	21
3.5 — Ca. 190 CE : Sérapion d'Antioche — première détection du faux.....	21
4. Vecteur de diffusion — le réseau alexandrin.....	21
4.1 Injection dans les scriptoria alexandrins.....	21
4.2 La chaîne de transmission reconstituée.....	21
4.3 Le codex d'Akhmîm comme collection de pseudépigraphes.....	22
5. L'Affaire Akhmîm (1886) et le Décret Lamentabili (1907):.....	23
5.1 La panique notariale de Rome face à la pièce à conviction n° 1.....	23
5.2 Le choc de 1886 : Le retour du spectre de Pline.....	23
5.3 La riposte bureaucratique: La crise moderniste.....	23
5.4 L'Index de 1907: Le Décret Lamentabili Sane Exitu.....	23
5.5 Conclusion : Le Sceau de la Pierre.....	24
6. Conclusion.....	24
Note méthodologique.....	25
Annexe.....	26
Cassius Dion et la période 107—116 CE.....	26

A.1 – La méthode de Dion: le couple προφάσει / ἀλήθεια.....	26
A.2 – Le silence de Dion sur les causes de la guerre de Kitos.....	26
A.3 – Dion et la critique de l’expansion trajanienne.....	27
A.4 – Le schéma dionéen appliqué à l’opération plinienne.....	27
A.5 – Ce que Dion ne pouvait pas dire.....	28
Bibliographie.....	28

Propos liminaire

Ce document de travail est une thèse publique, proposée à la lumière de chacun. Ce document ne se veut pas être une thèse académique, par nécessité de garder une liberté. Ce document propose une mise en cohérence historique, la méthode ascendante.

C’est-à-dire que tous les commentaires et avis postérieurs à 116 sont hors de la fenêtre étudiée (102–116) et hors chronologie.

Cette thèse publique est ouverte à toute remarque, observation ou modification. Ce travail a été rendu possible grâce à l’accès total des archives en ligne, chose impossible entre 112 et 2012, avec l’aide de l’IA. L’IA n’a été qu’un burin du tailleur de pierre. Ce n’est pas le burin qui fait l’œuvre.

L’auteur est chrétien, et l’existence historique de Jésus-Christ, de la passion du Christ, de la crucifixion et de la résurrection ne sont pas discutés dans cette thèse.

1. Comparaison philologique Évangile de Pierre / Pline le Jeune

Ce premier travail est né d’une recherche menée à partir de l’Évangile de Pierre. C’est ce texte qui a ouvert la première brèche : un petit fil dépassait de la pelote, je l’ai saisi, puis j’ai tiré. De là sont venues les questions élémentaires de toute enquête : qui ? quand ? pourquoi ? où ? comment ? à qui cela profite ?

C’est bien cela, au fond, le travail de l’historien. Le mot grec *historia* signifie d’abord « enquête ». Il ne s’agit pas seulement de recevoir un récit transmis, mais de l’interroger, de le démonter, puis de voir si ses pièces peuvent être replacées autrement.

À mesure que les questions avançaient, l’ensemble s’est reconstitué comme un puzzle dont les pièces existaient déjà, mais se trouvaient dispersées, déplacées ou rangées dans le mauvais ordre.

Le premier chantier a donc été la recherche de l’auteur. Après plusieurs hypothèses infructueuses, un candidat sérieux est apparu : Pline le Jeune. À partir de ce point, les corrélations se sont enchaînées. Une première concordance en a appelé une autre, puis une autre encore, jusqu’à faire apparaître une structure cohérente : un auteur possible, un motif politique, un moment historique, un réseau de diffusion et une conséquence militaire.

1.2 Le calibrage chronologique: Pilate + Hérode

Le texte ancre son récit dans la fenêtre 26–36 CE par deux références historiques réelles: Ponce Pilate et Hérode Antipas. Mais l’auteur commet une faute protocollaire révélatrice: il appelle Antipas basileuv — roi — alors qu’Antipas n’était que tétrarque de Galilée. C’est précisément le titre qu’il réclamait et que Caligula lui refusa en 39 CE. Un auteur palestinien contemporain de 33 n’aurait jamais commis cette erreur. Un Romain latinophone de Bithynie qui reconstruit le contexte de 33 depuis des sources documentaires écrit rex par analogie administrative naturelle, et sa copie grecque donne basileuv. C’est le même type d’anachronisme protocollaire que l’on retrouve dans les grands *falsa antiqua*.

1.3 La cognitio en cascade comme structure narrative

La structure narrative de l’Évangile de Pierre est celle d’un rapport administratif provincial qui remonte: soldats → Petronius Polianus (officier de terrain) / Atticus Herodes (consulaire) → Pilate (§38–46). C’est la *cognitio* provinciale — l’enquête judiciaire romaine — transposée en récit évangélique. La structure est identique à X.96, où l’information remonte: informateurs → Pline → Trajan. Aucun évangéliste chrétien ne pense en ces termes. Pline le fait instinctivement, parce que c’est la grammaire de son métier.

1.4 Les sept sceaux testamentaires

Epecrisan epta sfragidav (§33). Sept sceaux apposés sur le tombeau. En droit romain, le *testamentum* exige exactement sept sceaux de sept témoins (*septem signis signatum*). C’est une procédure notariale précise, connue de tout juriste et proconsul romain. Elle est totalement absente du contexte judéen de 33 CE, où le scellement d’une tombe n’obéit à aucun protocole numérique fixé. Pline, proconsul et juriste de formation, l’insère par réflexe professionnel.

1.5 La formule de disculpation de Pilate

Egw kaqareuw tou aimatov tou uiou tou qeou (§46). C’est le calque grec de la formule latine de non-responsabilité administrative. Elle est psychologiquement identique à l’ouverture de X.96: *sollemne est mihi... ad te referre* — Pline se décharge sur Trajan exactement comme Pilate se décharge sur Hérode. C’est la psychologie institutionnelle du fonctionnaire qui se couvre, transposée en récit.

1.6 Le lavement des mains — geste juif attribué à Pilate

La tradition savante elle-même reconnaît que le lavement des mains de Pilate «n’est pas romain, mais juif» (Baslez, 2003). Un préfet romain ne lave pas ses mains selon le rite judéen. C’est un détail rituel collecté de l’extérieur — comme une information documentaire — et attribué incorrectement à Pilate par un auteur qui cherche à romaniser la disculpation du préfet, sans maîtriser les usages palestiniens.

1.7 Le docétisme comme rationalisme stoïcien involontaire

Autov de esiwpa wv mhdena ponon ecwn (§10) — «il se taisait, comme s’il n’avait aucune douleur». Cette clause est celle d’un observateur extérieur rationalisateur, pas d’un

croquant. Pour un lettré nourri de stoïcisme romain, un être divin ne souffre pas physiquement – c’est l’évidence. Le docétisme que Sérapion d’Antioche détecte vers 190 CE n’est pas une option hérétique délibérée: c’est le réflexe cosmologique d’un péripéticien latin qui écrit en grec.

1.8 Le grec comme costume linguistique

Le grec de l’Évangile de Pierre est correct mais pas spontané. Les constructions participiales y sont lourdes, calquant l’ablatif absolu latin. Les propositions participiales circonstancielles – type *exhgoumenwn autwn a eidon* – reproduisent la syntaxe latine transposée. C’est le grec d’un latinophone cultivé, pas le grec organique d’une communauté orientale. Le texte écrit en grec parce qu’il doit

paraître issu d’un milieu hellénophone oriental. Le grec est un costume, pas une langue maternelle.

1.9 Tableau comparatif des topoi

Topos	Pline X.96	Évangile de Pierre
Disculpation de l’officiel romain	Sollemne est mihi... ad te referre (§1)	Egw kaqareuw tou aimatov (§46)
Centurion comme pivot d’enquête	Ex duabus ancillis per tormenta (§9)	Petronius ton kenturiwna (§31, 38–45)
Ordre de silence administratif	Hetaerias esse vetueram (§8)	Ekeleusen... mhden eipein (§49)
Jour fixe / nuit liturgique	Stato die ante lucem (§7)	Th nukti h epefwsken h kuriakh (§35)
Scellement formel	Sacramento se obstringere (§7)	Epecrisan epta sfragidav (§33)
Contagion provinciale	Superstitionis istius contagio (§10)	Ouai taiv amartiaiv hmwn (§25)
Cognitio en cascade	Informateurs → Pline → Trajan	Soldats → Petronius Polianus → Atticus Herodes → Pilate (§38–46)

1.10 La substitution modale lapidation → crucifixion

La lacune la plus significative de l'Évangile de Pierre est ce qu'il ne dit pas. Yeshua, qualifié de blasphémateur et de séducteur par les autorités religieuses locales, aurait dû subir la seule procédure capitale prévue par le droit hébraïque pour ce crime : la lapidation (*Sekilah*), dont la Mishna (*Sanhédrin 6,4*) fixe rigoureusement le protocole. Cette réalité juridique est si prégnante que la mémoire rabbinique elle-même en conserve la trace, le Talmud affirmant explicitement que *Yeshu* fut conduit au supplice pour y être lapidé (*Sanhédrin 43a*).

Cette modalité légale est pourtant totalement absente de l'Évangile de Pierre, avant d'être maladroitement lissée par la suite dans les rédactions canoniques (où le réflexe de la lapidation ne transparait plus que dans les mouvements de foule spontanés, comme en *Jean 8,59* et *10,31*).

L'auteur de 112 CE, qui connaît pourtant la lapidation, choisit délibérément de l'effacer. À la sentence du droit local, il substitue la crucifixion romaine. Ce transfert de modalité pénale n'est pas une nuance théologique, il est l'acte fondateur du *falsum* de Pline le Jeune : il s'agit d'habiller un verdict religieux oriental en une exécution politique romaine, insérant de force le pouvoir impérial comme le seul ordonnateur — et garant — du dénouement.

L'indice interne : L'Évangile de Jean (8,59 et 10,31)

Même dans les évangiles canoniques ultérieurs, qui ont tenté de lisser le récit, le réflexe naturel de la foule et des autorités face au blasphème ressurgit.

Le fait brut : À deux reprises, lorsqu'on accuse Jésus de blasphème, le texte dit : « *Ils prirent des pierres pour les lui jeter* » (*Jean 8,59*) et « *Les Juifs prirent de nouveau des pierres pour le lapider* » (*Jean 10,31*).

2. Reconstitution & contextualisation historique 102 / 116

2.1 — Rome après les guerres daciques: la nécessité économique de la Via Regia

Un empire à court de ressources (101–106 CE)

Les guerres daciques de Trajan (101–102 CE et 105–106 CE) représentent l'effort militaire le plus considérable de l'Empire depuis les guerres civiles. Pour la première guerre, environ 150 000 hommes sont déployés — 75 à 80 000 légionnaires et 70 à 75 000 auxiliaires. Pour la seconde, l'effort est encore plus massif: quatorze légions, deux nouvelles légions créées pour l'occasion (II Traiana Fortis et XXX Ulpia Victrix), soit environ 175 à 200 000 hommes déployés — près de la moitié des effectifs militaires de l'Empire. Une mobilisation de cette ampleur, maintenue pendant six ans (101–106 CE), représente une saignée financière sans précédent. Le trésor impérial est épuisé.

L'or dacique — ressource insuffisante et coût structurel

Trajan a conquis la Dacie pour ses mines d'or et d'argent et pour le trésor personnel de Décébale, capturé en 106 CE. Ces ressources sont réelles mais ponctuelles et insuffisantes. Le problème structurel est immédiatement identifiable: la province de Dacie, située au nord du Danube, est difficile à défendre contre les incursions barbares et nécessite la mobilisation

permanente de nombreux soldats — jusqu'à 50 000 hommes. Ce coût de garnison récurrent annule les revenus miniers. Rome a dépensé plus qu'elle n'a gagné. Cassius Dion lui-même note que l'exploitation des mines daces ne suffit plus à couvrir les dépenses de la province.

La nécessité d'un flux commercial récurrent

Ce que Rome cherche en 106 CE, après les guerres daciques, ce n'est pas une nouvelle province à défendre — c'est un flux de revenus récurrents, prévisibles, sans coût militaire majeur. Les droits de péage sur les routes commerciales répondent exactement à ce critère. L'Arabia Nabatéa contrôle depuis des siècles la Via Regia — la route des rois — l'axe qui descend de Damas vers Pétra, Aqaba, et les routes de l'encens, de la myrrhe et des épices vers l'Inde et l'Arabie. Les droits de péage sur ce flux caravanier représentent des revenus annuels considérables, sans garnison lourde, sans front à défendre. C'est exactement ce dont Rome a besoin après 106.

Palma et l'annexion d'Aqaba (106 CE)

Aulus Cornelius Palma, gouverneur de Syrie depuis 105 CE, reçoit le mandat de Trajan: annexer l'Arabia Nabatéa et s'emparer du contrôle de la Via Regia. L'opération est menée en 106 CE avec une rapidité remarquable — le royaume nabatéen ne résiste pas. La nouvelle province d'Arabia est créée, avec pour capitale Bostra. Palma prend le contrôle d'Aqaba — le débouché maritime de toute la route. Les droits de péage, les monopoles caravaniers, les routes d'approvisionnement en encens et en épices: tout devient romain.

Dans le cadre de la méthode dionéenne — προφάσει μὲν contre τῆ δ' ἀληθεία — le prétexte officiel de l'annexion est la violation du protocole de succession du royaume nabatéen. La vraie raison est fiscale: Rome, épuisée par six années de guerres daciques, a besoin de s'approprier un flux commercial pour financer son armée. Cassius Dion, qui attribue systématiquement les guerres de Trajan au désir de gloire (δόξης ἐπιθυμία), ne voit pas — ou ne dit pas — la dimension proprement financière de l'opération. C'est pourtant elle qui explique la précipitation de l'annexion en 106, dans l'année même de la prise de Sarmizégétuse.

2.2 La route des rois — le motif de Palma

En 106 CE, Aulus Cornelius Palma annexe l'Arabia Nabatéa pour Trajan. La nouvelle province d'Arabia donne à Rome le contrôle de la Via Regia — la route des rois — l'axe commercial qui descend de Damas vers Pétra, Aqaba, et les routes de l'encens, de la myrrhe et des épices vers l'Inde et l'Arabie. C'est l'opération commerciale et stratégique la plus importante de la région depuis des générations: les droits de péage, les monopoles caravaniers, les routes d'approvisionnement — tout devient romain.

Les communautés judéennes, nazoréennes et messianistes qui jalonnent cette route — de Pella vers Pétra, vers Aqaba, vers la Transjordanie — reconnaissent une autorité légitime qui n'est pas romaine. Elles paient leurs dîmes, leurs obligations communautaires, leurs loyautés vers un centre davidique. Ce réseau parallèle de loyauté et d'économie morale court-circuite le contrôle romain de la route. L'héritier davidique — le roi des Juifs reconnu par ces communautés — est un obstacle direct à la prise commerciale complète de la *Via Regia*. Pas militairement. Structurellement.

2.3 Le 14 Nisan 107 CE – l'exécution du roi des Juifs à Pella

Palma mandate la colonne de Petronius Polianus pour une élimination chirurgicale. La colonne remonte la Route des Rois, enquête, et monte vers Pella pour arrêter et tuer le responsable du réseau nazoréen, qui fait concurrence au réseau commercial de Rome.

Le 14 Nisan 107 CE, jour de l'abattage de l'agneau pascal, le roi des Juifs est arrêté et crucifié à Pella, en haut du mont.

Rome fait inscrire la titulature officielle sur la croix : *basileuv twv Ioudaiwv* — le roi des Juifs. C'est un acte d'État délibéré. L'exécution est présidée juridiquement par le consulair Tiberius Claudius Atticus Herodes (H.E. III, 32) ; Petronius Polianus en est l'officier de terrain.

Le nom de l'officier de terrain — Petronius Polianus — est le nom réel du commandant de la colonne en mars-avril 107 CE, attesté documentairement aux côtés de Palma et Claudius Severus. Pline, en rédigeant l'Évangile de Pierre en 112 depuis la Bithynie-Pont, a accès aux archives militaires de l'opération de 107. Il n'invente pas de nom: il transfère le nom réel de l'officier exécutant. Pline choisit Petronius plutôt qu'Atticus Herodes — le consulair juridiquement responsable — parce qu'Atticus était un personnage de rang sénatorial éminent, issu de la famille la plus riche d'Athènes, encore identifiable en 112, et dont la mise en cause directe aurait été politiquement impossible. Il prend le nom de l'officier équestre de terrain, plus discret. Aucun évangéliste palestinien de 33 CE n'aurait nommé un centurion romain — aucun évangile canonique ne le fait. Ce nom est la signature involontaire de l'opération de 107 dans le *falsum* de 112.

† Hégésippe, cité par Eusèbe de Césarée, H.E. III, 32: «[Siméon fils de Clopas] subit le martyre sous le règne de Trajan et le consulair Atticus. Il fut condamné à être crucifié.» — Tiberius Claudius Atticus Herodes: sénateur grec d'origine athénienne, ancien légat de Judée (99–102/103 CE). La date de 107/108 CE est établie par la *Chronicon* d'Eusèbe (dixième année du règne de Trajan). Quintus Pompeius Falco était le gouverneur officiel de Judée en 107; Atticus Herodes est le consulair désigné par Hégésippe comme présidant l'exécution.

Ce que Palma n'a pas calculé, c'est l'effet théologique de la date. Dans la théologie davidique nazoréenne, crucifier le roi des Juifs le 14 Nisan n'est pas une clôture — c'est une *confirmation*. L'agneau royal sacrifié à Pessah. Le martyre qui fonde la légitimité au lieu de la détruire. Rome a cru éteindre le feu. Elle a versé de l'huile dessus. Dans les semaines qui suivent, une onde de choc messianique traverse toutes les communautés nazoréennes de Syrie à Alexandrie, de Chypre à la Mésopotamie.

2.4 Le lieu mythique du mont Tell al-Husn, le mont mythique Nysa

Lorsqu'au IV^e siècle avant notre ère, les vétérans macédoniens d'Alexandre le Grand s'installent dans la riche vallée du Jourdain, ils ne découvrent pas seulement une terre fertile: ils cherchent à y projeter leur propre géographie sacrée. Le site antique de Pella (l'actuelle *Tabaqat Fahl* en Jordanie), l'une des futures cités phares de la Décapole, devient le théâtre d'une fascinante superposition mémorielle.

Au pied du mont, des cavernes ombragées et fraîches, d'où jaillissent des sources d'eau pure, peuvent être lues comme les véritables grottes des nymphes de Nysa.

La ville de Pella aurait été nommée ainsi en hommage à Pella de Macédoine, ville natale d'Alexandre le Grand.

C'est en haut du mont Tell al-Husn, mont des dieux de l'Olympe, que le roi des Juifs fut crucifié par Petronius, le 14 Nisan 107.

2.5 — Avril-été 107 CE : le roi des Juifs est vivant — l'Orient en ébullition

Un fait incompréhensible: l'homme que Rome a crucifié enseigne encore.

Dans les semaines qui suivent le 14 Nisan 107, une nouvelle se propage depuis Pella dans tout le réseau nazoréen d'Orient — Décapole, Antioche, Édesse, Alexandrie, Mésopotamie. La nouvelle est simple, brutale, incompréhensible: le roi des Juifs crucifié à Pella le 14 Nisan est vivant. Il enseigne à Pella. La communauté nazoréenne le voit, l'entend. Il continue son ministère comme si rien ne s'était passé.

Ce n'est pas encore une doctrine. Ce n'est pas encore une théologie. C'est un fait. Un fait qui contredit le rapport militaire de Petronius Polianus: mission accomplie, le prétendant davidique a été crucifié. Et simultanément, ce même prétendant enseigne à Pella. La joie est immense dans les communautés nazoréennes — l'effroi de la crucifixion se retourne en certitude: Rome n'a pas le pouvoir de tuer le fils de David.

L'ébullition de l'Orient: d'Édesse à Antioche

La nouvelle voyage à une vitesse que Rome ne maîtrise pas. Édesse, capitale de l'Osroène et centre de la tradition nazoréenne, reçoit la nouvelle et la répercute vers l'Adiabène, la Mésopotamie du Nord et les communautés parthiques. Antioche, troisième ville de l'Empire et siège d'Ignace, reçoit les rapports de Pella et les transmet vers la Syrie et Alexandrie. En quelques semaines, tout l'Orient sait: le roi des Juifs que Rome a crucifié le 14 Nisan vit. L'onde de choc messianique est sans précédent depuis la chute de Jérusalem en 70 CE.

Ce moment — le roi vivant après la croix — est le véritable point de basculement de toute la séquence. C'est lui qui rend incompréhensible à Rome ce qu'elle a déclenché. Ce n'est pas la mort d'un prétendant qui agite l'Orient — c'est la survie d'un prétendant que Rome a officiellement éliminé. Le rapport de Petronius dit: crucifié. La réalité de Pella dit: vivant. Rome ne sait pas quoi faire de cette contradiction.

L'incompréhension totale de Rome — le rapport Petronius

Rome reçoit le rapport de Petronius Polianus: la mission a été exécutée le 14 Nisan 107 à Pella. Le prétendant davidique a été crucifié. La titulature basileuv twv Ioudaiwv a été inscrite sur la croix. Acte d'État accompli.

Et simultanément, les rapports des informateurs provinciaux signalent que l'Orient est en ébullition autour d'une nouvelle impossible: le crucifié de Pella enseigne encore. Rome se retrouve face à une contradiction qu'elle ne peut pas résoudre avec ses outils habituels. A-t-on crucifié le bon homme? Le rapport de Petronius est-il faux? Y avait-il une substitution à Pella? L'exécution a-t-elle échoué?

Ces questions restent sans réponse pour l'autorité romaine d'Orient. Personne ne comprend ce qui s'est passé à Pella. Personne ne comprend pourquoi l'Orient résonne ainsi. C'est cette

incompréhension totale — et non une stratégie claire — qui provoque l'arrestation d'Ignace d'Antioche en août 107. Rome cherche quelqu'un qui puisse lui expliquer ce qu'elle a déclenché.

2.6 Août 107 CE — l'arrestation d'Ignace d'Antioche

Quatre mois après le 14 Nisan, les rapports ont suffisamment remonté les chaînes administratives pour que l'autorité romaine d'Orient réalise que quelque chose lui échappe. Elle a exécuté le roi des Juifs — et au lieu de calmer les foules, elle reçoit de l'agitation de partout. Elle ne comprend pas pourquoi. Elle ne maîtrise pas ce réseau, elle ne saisit pas la charge dynastique davidique, elle ne mesure pas ce que le 14 Nisan, pleine lune de Pessah représente comme signal cosmique pour les communautés nazoréennes.

Rome identifie un point d'entrée: Ignace, évêque d'Antioche, chef du réseau nazoréen syrien. L'arrestation n'est pas une exécution. C'est un interrogatoire. Rome veut comprendre: qui est-il? Quel est ce réseau? Pourquoi l'exécution du roi des Juifs résonne-t-elle ainsi jusqu'en Alexandrie et en Mésopotamie? Qu'est-ce que cette charge davidique?

Ignace ne dit rien. Un évêque de soixante-dix ans, chef d'un réseau qui couvre toute la Syrie et au-delà, arrêté par la puissance romaine dans son propre siège — et il se tait. Il ne livre aucun nom, aucune connexion, aucune information sur le réseau. L'interrogatoire direct échoue.

2.7 — Octobre 107 CE : le transfert d'Ignace: cartographie du réseau

Rome change de stratégie. Si le prisonnier ne parle pas en chambre close, on va le faire traverser son propre réseau sous escorte et observer. Le trajet Antioche → Smyrne → Éphèse → Troade → Philippes → Rome est conçu comme une opération de renseignement par observation passive: laisser le prisonnier agir dans son milieu naturel, sous surveillance sévère des gardes, et noter tout — les contacts qui viennent, les communautés qui réagissent, les lettres qui circulent.

Ignace comprend bien ce qui se passe. Il exhorte ses communautés à tenir, à ne pas se diviser. Il ne nomme personne de dangereux. Il ne livre aucune information utilisable. Il donne de la théologie, de l'amour, de la consolation — et résiste jusqu'au bout.

Malgré ce silence, le simple passage d'Ignace révèle à Rome la géographie vivante du réseau nazoréen d'Asie Mineure et de Macédoine: Smyrne, Éphèse, Magnésie, Tralles, Philadelphie, Philippes. C'est une cartographie par observation.

2.8 — 108 CE : nomination de Fabius Justus à Damas — le vide de commandement

L'exécution du roi des Juifs à Pella le 14 Nisan 107 CE révèle à Rome une faille administrative critique: la Syrie-Décapole n'est pas gouvernée. Palma, depuis son annexion de l'Arabia Nabatéa en 106, est établi dans le sud — depuis Aila (Aqaba), tête de pont de la nouvelle province d'Arabia. Damas et la Décapole — la zone qui inclut Pella, Philadelphia, Gérasa, toutes les cités de la plaine du Jourdain — sont hors de portée de tout encadrement consulaire direct. Il n'y a pas de légat en résidence à Damas en 107. C'est dans ce vide de commandement que la colonne de Petronius Polianus opère — hors de toute chaîne hiérarchique régulatrice.

La conséquence est immédiatement visible: personne ne maîtrise la situation. L'agitation post-107 dans les communautés nazoréennes de Syrie, de Décapole et de Palestine ne remonte pas correctement vers Rome parce qu'il n'y a pas d'interlocuteur local compétent pour l'évaluer et la gérer. Palma est trop au sud, trop absorbé par sa nouvelle province. L'arrestation d'Ignace en août 107 est un réflexe sécuritaire décentralisé, pas une décision stratégique concertée.

En 108 CE, Trajan répond à ce vide en nommant Lucius Fabius Justus légat d'Auguste propréteur de Syrie, poste qu'il occupera jusqu'en 112 CE. La source est précise: Fabius Justus est documenté comme *legatus Augusti pro praetore Syriae* de 108 à 112 CE (*The Governors of Roman Syria from Augustus to Septimius Severus*, p. 83). Il s'installe à Antioche — capitale administrative de la province — avec Damas et la Décapole sous son contrôle.

Le choix de Fabius Justus n'est pas anodin. C'est un ami intime de Pline le Jeune — destinataire de plusieurs de ses *Epistulae* — et le dédicataire du *Dialogus de oratoribus* de Tacite. Il appartient au même réseau intellectuel trajanien que Pline. Quand Trajan le nomme en Syrie en 108, il envoie dans la zone la plus sensible de l'Empire quelqu'un capable de comprendre la situation politique et religieuse avec nuance — pas seulement de la réprimer.

La chronologie est précise et révélatrice. Fabius Justus est en Syrie de 108 à 112 CE. Pline le Jeune arrive en Bithynie-Pont le 11 septembre 111 CE. En 112, les deux amis et correspondants sont simultanément en poste dans la même zone de commandement oriental — Fabius Justus à Antioche, Pline à Nicomédie. La coordination entre les deux postes est non seulement possible: elle est structurellement probable. L'Évangile de Pierre, rédigé en 112, est le produit intellectuel de cette synthèse — Pline comprend, depuis la Bithynie, ce que Fabius Justus observe, depuis Antioche, sur le terrain.

2.9 111–113 CE — Pline en Bithynie: héritier de l'opération

La nomination de Pline le Jeune comme *Legatus Augusti* en Bithynie-Pont — poste qu'il prend le 11 septembre 111 — n'est pas une affectation administrative ordinaire. C'est une réponse directe de Trajan à une situation qui «sent le roussi» pour Rome en Orient. Depuis 107, l'agitation nazoréenne et messianiste traverse l'Anatolie, la Galilée et la Cappadoce. L'arrestation d'Ignace n'a rien résolu — elle a au contraire cartographié l'étendue du problème. Et la compromission d'Atticus Herodes dans l'exécution de Pella expose politiquement un réseau sénatorial de premier plan.

Trajan envoie Pline parce que Pline est le profil exact qu'exige la situation: non pas un général — la répression directe a démontré son inefficacité — mais un lettré, un juriste, un homme de réseaux, capable de comprendre ce qui se passe avant d'y répondre. Le grade de *Legatus Augusti*, supérieur à celui de Lucius Fabius Justus nommé légat de Syrie en 108, lui donne une autorité qui dépasse les frontières administratives de sa province. Il peut accéder aux archives de toute l'opération — Palma, Ignace, Atticus, la colonne de Pella. Il est l'homme que Trajan envoie pour trouver une solution que ni l'épée ni l'arrestation n'ont su produire.

Cette nomination est le chaînon causal manquant entre l'échec de 107-108 et le *falsum* de 112. Sans Trajan qui comprend que la situation dépasse les outils militaires ordinaires, sans la décision d'envoyer un profil intellectuel avec un mandat élargi, l'Évangile de Pierre

n'existe pas. C'est Trajan qui, indirectement, autorise et nécessite l'opération plinienne — en nommant le seul homme capable de la concevoir.

Pline arrive en Bithynie-Pont en 111. Il a accès aux archives de l'opération Ignace — les rapports des gardes, les copies des lettres interceptées, la cartographie des communautés traversées. Il mène sa propre enquête — interrogatoires, torture des ancillae ministrae, recueil des formulaires liturgiques. Il est le premier Romain à avoir une vision systémique du phénomène messianiste davidique: il comprend ce que Palma ne comprenait pas en 107, ce que Rome cherchait à savoir en interrogeant Ignace.

Sa réponse n'est pas militaire — la répression directe a démontré son inefficacité en 107. Sa réponse est intellectuelle: produire un falsum qui antédote l'exécution du roi des Juifs à 33 CE, substitue la crucifixion de 107 à la lapidation historique de Yeshua, et transforme l'événement politique brûlant en récit fondateur religieux clos. C'est l'Évangile de Pierre.

2.10 — La nécessité de couvrir Atticus Herodes

La présence de Tiberius Claudius Atticus Herodes comme consulaire de l'exécution de Pella ajoute une dimension politique décisive à la nécessité du falsum plinien. Atticus Herodes n'est pas un légat provincial ordinaire. C'est l'un des personnages les plus éminents de l'Empire trajanien: issu de la famille la plus riche d'Athènes, l'un des premiers Grecs entrés au Sénat romain sous Nerva, ancien légat de Judée (99–102/103 CE). Son fils, Hérode Atticus, deviendra l'un des rhéteurs les plus célèbres du IIe siècle, ami de Marc Aurèle, dont l'Odeon d'Athènes porte encore le nom. La famille Atticus est au cœur des réseaux intellectuels et politiques de l'Empire.

Avoir présidé la crucifixion du roi des Juifs le 14 Nisan 107 — et que cet événement fasse du bruit dans tout l'Orient, d'Alexandrie à la Mésopotamie — est une compromission politique et symbolique majeure pour Atticus Herodes personnellement. Si l'affaire de Pella devient publiquement identifiable, c'est son nom qui apparaît, pas celui d'un officier anonyme. L'opération de couverture est donc aussi — et peut-être surtout — une opération de protection d'un pair sénatorial de premier plan.

Pline connaît ce monde. Il appartient au même réseau de lettrés, de sénateurs, de correspondants cultivés de l'Empire. Rédiger un falsum qui noie l'événement de Pella dans un récit antédaté à 33 CE, c'est protéger simultanément Trajan (dont l'imperium est engagé par les actes de Palma), Palma (le général victorieux de l'Arabia), et Atticus Herodes (le consulaire compromis). C'est pourquoi Pline choisit d'insérer le nom de Petronius Polianus dans son falsum — et non celui d'Atticus: mettre Atticus Herodes dans le texte, même fictionnalisé à 33 CE, serait trop reconnaissable, trop dangereux pour un homme de cette stature encore vivant en 112. L'officier de terrain disparaît dans le récit. Le consulaire est protégé.

Le *falsum* plinien n'est donc pas seulement une réponse à une crise orientale diffuse. C'est un acte de solidarité entre pairs, conforme à la nature profonde de Pline — l'homme des réseaux, des *amicitiae*, des lettres qui couvrent et protègent. Ses *Epistulae* sont remplies de ces interventions discrètes en faveur de proches en difficulté. L'Évangile de Pierre est la plus grande de ces interventions — et la seule que l'Histoire n'a pas identifiée comme telle.

2.11 112 CE — La rédaction de l'Évangile de Pierre

La filière alexandrine — Sulpicius Similis et l'accès aux scriptoria

Pour que le falsum plinien circule efficacement, il faut l'injecter dans le réseau de diffusion textuelle le plus puissant du monde antique: les scriptoria alexandrins. Pline dispose d'un accès direct à ce réseau par une relation personnelle documentée: Servius Sulpicius Similis, préfet d'Égypte du 29 août 107 au 22 mars 112 CE.

La chronologie est parlante. Similis est à Alexandrie exactement pendant toute la période critique: il prend son poste en août 107 — le mois même de l'arrestation d'Ignace — et le quitte en mars 112, au moment précis où Pline achève probablement la rédaction de l'Évangile de Pierre. Il contrôle pendant cinq ans la capitale de la production et de la diffusion textuelle de tout l'Orient romain. Le préfet d'Égypte est le maître des scriptoria alexandrins — aucun texte n'entre dans le réseau sans passer sous son autorité.

La relation Pline — Similis: une estime mutuelle documentée

La relation entre Pline et Similis est documentée directement. Pline évoque Similis avec admiration dans son Panégyrique de Trajan (chapitre LXXXVI), éloge de sa démission volontaire de la préfecture du prétoire pour se retirer à la campagne:

«Tu as donné congé à un homme excellent que tu aimais entre tous, malgré toi, avec tristesse, comme si tu ne pouvais le retenir. C'est là une action méritoire et digne d'être écrite: choisir comme préfet du prétoire non un de ceux qui se poussent, mais un de ceux qui se dérobent.» — Pline le Jeune, Panégyrique de Trajan, LXXXVI, 1–2.

Les deux hommes appartiennent au même réseau trajanien — Pline de l'ordre sénatorial, Similis de l'ordre équestre — et partagent le même idéal romain de la fonction publique: dévouement à l'État, refus de l'ambition ostentatoire. Cassius Dion note la franchise légendaire de Similis, qui avait osé reprocher à Trajan lui-même une entorse au protocole militaire alors qu'il n'était encore que centurion. C'est précisément cette droiture que Pline admire et immortalise dans ses écrits. Similis fait ensuite inscrire sur sa tombe: «Ici gît Similis, qui a existé tant d'années, et vécu sept.» — les sept années passées à la campagne après sa retraite, les seules où il considérait avoir réellement vécu.

Similis comme vecteur d'injection dans les scriptoria

En 111-112 CE, Pline est en Bithynie-Pont et rédige l'Évangile de Pierre. Similis est à Alexandrie, maîtrisant les scriptoria. La demande de Pline à Similis d'injecter le falsum dans le réseau alexandrin n'est pas une hypothèse gratuite — c'est la conclusion logique de leur relation documentée, de leur appartenance au même réseau de confiance trajanien, et de la concomitance parfaite de leurs mandats. Similis contrôle le point d'entrée. Pline a le texte. L'opération est possible, discrète, et conforme à la logique des amicitiae pliniennes: on ne publie pas un falsum — on le fait circuler par ses amis.

Similis quitte son poste le 22 mars 112 CE. Si le falsum est injecté dans les scriptoria avant cette date, il bénéficie de cinq ans de diffusion alexandrine avant que Similis ne parte. C'est exactement le délai nécessaire pour qu'un texte atteigne les communautés de Syrie et d'Égypte et déclenche la réaction que l'on observe à partir de 113-115 CE.

Pline rédige l'Évangile de Pierre en 112 CE. Le falsum circule immédiatement dans les scriptoria alexandrins et commence à atteindre les communautés nazoréennes et juives

hellénistes d'Orient. Pour la première fois, un texte dit explicitement que le Christ crucifié ne souffrait pas — autov de esiwpa wv mhdena ponon ecwn. Cette clause, involontairement docète, est l'écriture d'un stoïcien latinophone pour qui un être divin ne souffre pas physiquement. C'est ce texte — et ce texte seul — qui crée le docétisme comme problème théologique. Il n'existait pas avant. Il ne pouvait pas exister avant, parce qu'aucun texte chrétien antérieur ne l'avait formulé.

Le docétisme n'est donc pas une doctrine antérieure à l'Évangile de Pierre. Il en est la conséquence. Il naît de la lecture du falsum plinien par des communautés qui cherchent à réconcilier ce texte avec leur mémoire historique: si celui qui était sur la croix ne souffrait pas, c'est qu'il n'avait pas de corps physique réel. Cette lecture émerge dans les mois qui suivent la diffusion du texte — elle est la réponse théologique spontanée des communautés à la dissonance entre le falsum et leur propre tradition.

2.12 114 CE — Publication des fausses lettres d'Ignace: l'aveu du falsum

Face à la controverse du «docétisme», issue de l'Évangile de Pierre publié par Alexandrie, les communautés juives et hellénistes d'Orient commencent à douter de la véracité de ce rouleau diffusé par Alexandrie.

La réponse de Pline le Jeune sera de faire publier les lettres d'Ignace d'Antioche sous forme pseudépigraphique, et d'y ajouter la notion de «docétisme». Ignace avait été livré aux lions du Colisée sept ans plus tôt.

L'intention est claire: faire valider le narratif plinien par l'autorité morale maximale du réseau nazoréen. Ignace — l'homme le plus vénéré après le roi des Juifs lui-même — est ainsi amené à parler contre sa propre tradition. Ces lettres, datées de 107 mais interpolées en 114, combattent le docétisme issu de l'Évangile fraîchement diffusé en 113. C'est là que l'opération s'effondre sur elle-même.

La démonstration par anachronisme est implacable. Ignace est mort en 107-108 CE, avant que l'Évangile de Pierre n'existe (113 CE). Le docétisme est une insertion plinienne dans l'Évangile de Pierre; il n'existe qu'après la diffusion de ce texte.

Il est donc chronologiquement impossible qu'Ignace, mort en 107 avant que le texte qui crée le docétisme n'existe, ait combattu le docétisme dans ses lettres. La publication de ces lettres par Pline, qui voulait répondre à la controverse, se retourne contre son texte.

Si les lettres d'Ignace sont fausses, alors l'Évangile de Pierre diffusé par Rome est, par conséquent, un faux. C'est un aveu terrible et un discrédit total pour Rome aux yeux de l'Orient.

Les communautés nazoréennes et juives hellénistes d'Orient connaissent Ignace. La tradition nazoréenne est orale. Elles savent ce qu'il a dit et ce qu'il ne pouvait pas avoir dit. Quand Rome publie en 114 des lettres d'Ignace combattant une doctrine née en 112, la conclusion est immédiate et irréfutable: ces lettres sont fausses. Et si elles sont fausses, l'Évangile de Pierre qu'elles sont censées valider est faux. Rome vient de prouver elle-même la fabrication qu'elle cherchait à dissimuler.

L'effet sur les communautés est dévastateur à trois niveaux simultanés. Premièrement, la preuve de la manipulation: Rome est capable de fabriquer des textes sous le nom des autorités les plus vénérées.

Si elle a falsifié Ignace, alors cet Évangile de Pierre est un faux. Rome a volé deux fois le martyr de 107 — d’abord par la crucifixion du roi des Juifs, puis par l’envoi aux lions d’Ignace d’Antioche, et enfin par la fraude aux écrits et leur réécriture.

Ensuite, le ridicule institutionnel: Rome a cru que les communautés étaient suffisamment ignorantes de leur propre histoire pour ne pas détecter l’anachronisme. Elles ne le sont pas. Troisièmement, la radicalisation: si la voie du dialogue et du narratif est celle de la falsification, il ne reste que la révolte.

La publication des fausses lettres d’Ignace en 114 est le détonateur immédiat de la guerre de Kitos. Elle transforme une indignation diffuse en certitude démontrée. L’onde de choc parcourt en deux ans — 113 à 115 CE — toutes les communautés de Cyrénaïque, d’Égypte, de Chypre et de Mésopotamie. En 115, la révolte éclate simultanément dans toutes ces régions — non pas comme le résultat d’une conjuration centrée, mais comme la réponse spontanée et synchrone de communautés qui ont toutes reçu la même preuve de la même trahison.

2.13 — 115—117 CE : la guerre de Kitos — le désaveu armé de l’Orient

La guerre de Kitos, ou révolte des exilés, n’est pas ici un épisode périphérique placé après coup dans la chronologie. Elle constitue le retour brutal du réel contre le narratif romain. De 107 à 112, Rome tente de réduire l’affaire de Pella à une erreur locale, puis à un récit théologique antédaté. De 112 à 114, le falsum plinien et les lettres ignaciennes interpolées prétendent fermer la plaie par l’écriture. En 115, l’Orient répond non plus par la discussion, mais par l’insurrection.

Les sources traditionnelles admettent elles-mêmes l’opacité du dossier: les causes profondes et les prétextes immédiats de la révolte demeurent mal établis. La présente étude propose précisément de combler cette lacune par la séquence 107—114: humiliation de Pella, survivance du roi des Juifs dans la mémoire nazoréenne, enquête romaine, falsification plinienne, puis désaveu des communautés. La guerre de Kitos devient ainsi lisible comme la révolte de l’Orient contre un double mensonge: le faux récit imposé par Rome et le désaveu des témoins qui savaient encore ce qui s’était réellement passé.

Une insurrection de diaspora, une géographie des Juifs hellénistes d’Orient

La révolte éclate dans le contexte de la guerre parthique de Trajan, mais elle ne se réduit pas à un simple effet militaire de frontière. Elle naît et se propage dans les espaces où le réseau judéo-hellénistique et nazoréen est le plus dense: Cyrénaïque, Alexandrie, Chypre, Mésopotamie du Nord, Osroène, Adiabène. Ce sont précisément les zones de circulation du rouleau, des lettres, des traditions orales et des archives orientales. Le soulèvement n’est donc pas seulement anti-romain: il est aussi anti-falsum. Il vise l’autorité qui tue, puis réécrit; qui crucifie, puis antedate; qui fait disparaître les témoins, puis parle à leur place.

La simultanéité de la révolte dans plusieurs foyers ne suppose pas nécessairement une conjuration centrale. Elle peut s’expliquer par une synchronisation mémorielle: les mêmes communautés reçoivent les mêmes textes, détectent les mêmes anachronismes, comprennent le même vol symbolique. L’explosion de 115 est alors la conséquence politique d’un désaveu partagé. Le rouleau destiné à pacifier l’Orient produit l’effet inverse: il révèle à toutes les communautés qu’elles sont confrontées au même appareil de falsification.

Lukuas, Simeon de Cyrène et le retour du messianisme

La présence de chefs nommés Lukuas, ou Andreas, puis d'un Simeon de Cyrène, reconnus comme figures messianiques, confirme le caractère davidique et eschatologique du soulèvement dans la lecture proposée ici.

Rome croyait avoir neutralisé la charge royale en transférant la crucifixion de 107 dans un passé clos, sous Pilate et Hérode. La guerre de Kitos démontre l'échec de cette opération: le messianisme ne disparaît pas; il se déplace, se militarise et se multiplie.

Le nom de Simeon, dans ce contexte, résonne comme un contre-écho direct à la figure de Simeon fils de Clopas, crucifié sous Trajan selon la tradition conservée par Hégésippe.

La révolte de Cyrénaïque, d'Égypte et de Chypre doit donc être comprise comme la première réfutation politique du falsum plinien. Les communautés ne discutent plus l'authenticité du texte dans les écoles ou les assemblées; elles répondent par le soulèvement.

Le passage de 112 à 115 peut se résumer par la formule : Stylus primum, pilum deinde. Le stylet de 112 fabrique le mensonge; le pilum romain de 115 répond à sa découverte.

Lusius Quietus: la répression comme deuxième falsification

La répression confiée à Lusius Quietus accomplit militairement ce que le falsum n'avait pas réussi à faire textuellement: elle détruit les lieux capables de produire une mémoire contradictoire. En Mésopotamie du Nord, Quietus prend Édesse, la rase jusqu'aux fondations et fait mettre à mort Abgar VII. Dans la logique de cette étude, cet épisode n'est pas seulement une victoire romaine. C'est l'effacement matériel des archives orientales: les dossiers, les lettres, les traditions royales et les attestations locales qui auraient pu contredire l'antidatation plinienne disparaissent avec la ville.

La guerre de Kitos devient alors le nœud central du dispositif: avant elle, le faux peut encore être contesté; après elle, les communautés qui le contestaient sont brisées, dispersées ou détruites. La répression supprime les centres religieux, la mémoire et les textes des milieux judéo-hellénistiques d'Orient. Ce vide documentaire permet ensuite à l'Église de Rome de paraître seule dépositaire d'une tradition qu'elle n'a pas conservée, mais dont elle a bénéficié après l'écrasement de ses contradicteurs.

Fonction de cette section dans la démonstration

Placée ici, après l'ébullition de 107 et avant la séquence ignacienne, la guerre de Kitos fonctionne comme horizon de conséquence. Elle montre où mène la chaîne des erreurs romaines : mauvaise exécution, incompréhension du réseau, arrestation d'un témoin, fabrication d'un évangile antidaté à la hâte, publication de fausses lettres antidatées, puis explosion générale. Elle éclaire par avance toute la suite du dossier : Ignace n'est pas arrêté pour une querelle doctrinale abstraite ; il est arrêté parce que Rome sent monter une onde orientale qu'elle ne comprend pas, mais qui éclatera huit ans plus tard sous le nom de guerre de Kitos.

2.14 – Après Kitos: la confusion entretenue entre la mort d'Ignace et la publication des lettres

La troisième opération romaine: administrer l'incertitude.

Après la guerre de Kitos, Rome n'a plus seulement besoin de réprimer. Elle doit aussi organiser la confusion. La répression de 115–117 a détruit les foyers capables de produire

une mémoire contradictoire; il reste alors à brouiller la chronologie des témoins. C'est ici qu'intervient le dossier ignacien. L'exécution d'Ignace à Rome, placée dans la logique de cette étude à la fin de 107, doit être confondue avec un autre événement: la publication ou la mise en circulation des lettres d'Ignace, en 113, au moment où le falsum plinien doit être défendu contre son propre effet docète du faux évangile de Pline le Jeune de 112.

La confusion n'est pas secondaire. Elle est fonctionnelle. Si Ignace meurt fin 107, alors des lettres combattant une controverse née de l'Évangile de Pierre, diffusé après 112, ne peuvent pas être ses lettres libres. Elles sont nécessairement des pseudépigraphes posthumes.

Si, au contraire, on repousse la mort d'Ignace vers 113, alors on sauve artificiellement la possibilité que les lettres répondent au docétisme; et on dissout la séquence de 107 — arrestation, transfert, interrogatoire, témoignage, mise à mort — dans une brume commode. La date de 113 devient alors non pas une donnée historique indépendante, mais une rustine chronologique destinée à protéger le corpus.

Le double événement: mort réelle et publication textuelle.

La clé de lecture est donc de séparer deux faits que la tradition romaine a intérêt à mélanger.

Premier fait : Ignace est arrêté en août 107, transféré à l'automne, puis exécuté à Rome comme témoin dangereux de l'affaire de Pella. Deuxième fait : plusieurs années plus tard, vers 113, des lettres placées sous son nom sont publiées pour répondre au trouble provoqué par l'Évangile de Pierre.

Le premier événement relève du corps: arrestation, escorte, amphithéâtre, damnatio ad bestias. Le second relève de l'écriture: édition, interpolation, diffusion, autorité posthume. Rome fusionne les deux pour faire croire que le texte vient du martyr vivant, alors qu'il porte les marques d'une controverse postérieure.

Cette fusion produit l'artefact le plus visible du dossier: Ignace devient simultanément mort en 107 et actif par ses lettres en 113. Ce n'est pas une simple hésitation de chronologie antique. C'est l'empreinte d'une opération de couverture. Plus la tradition tente de maintenir ensemble l'exécution ancienne et l'efficacité doctrinale tardive des lettres, plus elle révèle la couture. Le faux n'est pas seulement dans la lettre; il est dans l'intervalle que la tradition refuse de nommer.

La trace encore lisible dans les sources actuelles

Le point remarquable est que cette confusion demeure vérifiable aujourd'hui dans les notices de synthèse héritées de la tradition ecclésiastique. La notice courante d'Ignace d'Antioche donne encore une mort «probablement en 107 ou 113».

Cette alternative est précisément le symptôme recherché: 107 correspond à la séquence du témoin arrêté et exécuté; 113 correspond à la nécessité de faire parler Ignace au moment où ses lettres deviennent utiles pour défendre le récit romain.

La source actuelle ne prouve pas seule le falsum; elle conserve néanmoins l'empreinte de l'opération: deux dates incompatibles, maintenues ensemble parce qu'elles servent deux fonctions différentes.

La même notice admet en outre que le corpus ignacien est un dossier textuel instable: seules sept lettres sont couramment tenues pour «authentiques»; les lettres circulent en formes

brève, moyenne et longue; la forme longue est reconnue comme interpolée; et certains chercheurs ont contesté jusqu'à l'authenticité de la recension moyenne.

La tradition académique, vérité officielle du narratif obligatoire, reconnaît donc déjà le caractère composite, remanié et pseudépigraphe du dossier, sans jamais en tirer une quelconque conséquence chronologique.

La présente thèse publique ne force pas le matériau: elle déplace simplement le centre de gravité. Ce qui est ordinairement traité comme une difficulté de transmission devient ici l'indice d'une opération politique précise, située après Pella, après l'Évangile de Pierre, et qui a été le détonateur du soulèvement des juifs d'Orient contre Rome en lançant la guerre de Kitos.

L'aveu par la contradiction chronologique.

La contradiction peut être formulée simplement. Ou bien Ignace est mort en 107 : alors les lettres anti-docètes utilisées pour répondre au trouble né après 112 ne peuvent pas être de lui dans leur état publié. Ou bien Ignace meurt en 113: alors la tradition déplace sa mort pour rendre les lettres possibles, ce qui revient à modifier la chronologie afin de sauver le texte. Dans les deux cas, la difficulté ne disparaît pas. Elle change seulement de place. C'est pourquoi la confusion 107/113 doit être lue comme un aveu structurel de faux: faux des lettres dans leur forme publiée; faux de l'Évangile de Pierre qu'elles viennent couvrir; faux du récit romain qui tente d'absorber l'affaire de Pella dans une chronologie religieuse neutralisée.

Après Kitos, cette confusion devient durable parce que les contre-archives orientales ont été détruites. Les communautés capables de dire: «Ignace est mort avant cette controverse» ont été dispersées ou écrasées. Rome conserve alors le monopole de la datation, mais ce monopole n'est pas parfait : il laisse subsister une fissure. Cette fissure est encore visible dans l'alternative 107 ou 113. Elle est l'un des rares endroits où le dispositif romain, au lieu d'effacer la trace, l'a figée.

Source de cadrage: Ignace d'Antioche, Wikipédia, consulté pour le rappel synthétique de l'alternative chronologique 107/113 et de l'état composite du corpus ignacien.

Ce point est vérifiable par tous, encore aujourd'hui : la tradition transmise continue d'entretenir une confusion entre la mort d'Ignace d'Antioche et la date de circulation effective de ses lettres. Cette confusion n'est pas un détail secondaire ; elle est l'artefact visible du montage.

Si Ignace est exécuté fin 107, mais que ses lettres répondent à une controverse née de la diffusion de l'Évangile de Pierre en 112—113, alors ces lettres ne peuvent pas être l'expression directe d'Ignace. Elles sont nécessairement des faux pseudépigraphes postérieurs au récit de l'Évangile de Pierre.

L'anachronisme demeure lisible dans les sources modernes elles-mêmes.

2.15 116 CE : Édesse rasée — destruction des archives contradictoires

Le général Lusius Quietus mate la révolte en Mésopotamie du Nord. Il s'empare d'Édesse — capitale de l'Osroène, centre de la tradition nazoréenne, lieu de mémoire de l'affaire de 107 — et la fait raser jusqu'aux fondations. Le roi Abgar VII est mis à mort. Les archives d'Édesse — qui auraient pu documenter la lapidation de Yeshua en 33, la réalité de l'exécution davidique

de 107, et démonter la substitution narrative du falsum plinien — sont détruites. Pline n'a pas planifié cette destruction: elle est le second acte objectif de l'opération, produit par la révolte que son falsum a contribué à déclencher. Après 116, la lacune documentaire est totale: les archives qui auraient réfuté le falsum n'existent plus.

3. Effets politiques du rouleau — chronologie 112—116 CE

Stylus primum, pilum deinde.

Le stylet de 112, le javelot de 115.

Pline rédige en 112 ce que Quietus exécute en 115—116.

3.1 — 112 CE : le narratif imposé par l'Évangile de Pierre

Dès sa diffusion en 112 CE via les scriptoria alexandrins, l'Évangile de Pierre impose un narratif précis et politiquement ciblé dans toutes les communautés judéo-chrétiennes et messianistes d'Orient: le messie davidique a déjà été crucifié sous Tibère, l'affaire est close par la résurrection, le roi des Juifs crucifié à Pella en 107 n'est que la répétition d'un événement fondateur antérieur. L'exécution politique de 107 est transformée en confirmation théologique. Simultanément, la clause docète involontaire du texte — *autov de esiwpa wv mhdena ponon ecwn* — crée pour la première fois dans la littérature chrétienne la notion que le Christ crucifié ne souffrait pas. Le docétisme naît comme lecture de ce falsum, pas comme doctrine antérieure.

3.2 — 113 CE : publication des fausses lettres d'Ignace — l'aveu et le détonateur

En 113 CE, Rome publie les lettres interpolées d'Ignace d'Antioche comme service après-vente de l'Évangile de Pierre. L'intention est de faire valider le *falsum* par l'autorité morale la plus haute du réseau nazoréen — l'homme le plus vénéré après le roi des Juifs lui-même. Ces lettres interpolées combattent le docétisme. C'est ici que l'opération s'effondre sur elle-même par contradiction chronologique interne.

La démonstration est implacable. Ignace est mort en 107-108 CE. L'Évangile de Pierre est rédigé en 112 CE. Le docétisme naît de la lecture de ce texte — il n'existait pas avant 112. Il est donc strictement impossible qu'Ignace, mort cinq ans avant que le texte créateur du docétisme n'existe, ait combattu le docétisme dans ses lettres. Si ses lettres le combattent, elles ont été réécrites après 112 CE. C'est un **faux prouvé par anachronisme interne**.

Les communautés nazoréennes et juives hellénistes d'Orient connaissent Ignace et ses lettres authentiques depuis 107-108. Elles détectent immédiatement l'anachronisme. La conclusion est irréfutable: ces lettres sont fausses. Et si elles sont fausses, l'Évangile de Pierre qu'elles sont censées valider est faux. Rome vient de prouver elle-même la fabrication qu'elle cherchait à dissimuler. Elle a volé deux fois le martyr de 107 — d'abord par l'exécution du roi des Juifs, ensuite par la réécriture de son plus grand témoin. L'indignation diffuse devient certitude démontrée. La voie du dialogue est fermée.

3.3 — 113—115 CE : l'onde de choc — le rejet du narratif

L'onde de choc parcourt en deux ans — 113 à 115 CE — toutes les communautés de Cyrénaïque, d'Égypte, de Chypre et de Mésopotamie. Ce narratif est structurellement inacceptable: ces communautés ne reconnaissent pas Yeshua comme messie, elles ne

reconnaissent pas davantage qu'une tradition chrétienne émergente puisse absorber et neutraliser leur martyr davidique le plus récent. La fabrication d'un précédent à 33 CE est perçue comme une opération de dépossession identitaire et dynastique, d'autant plus offensante qu'elle utilise les formes littéraires de leur propre tradition pour les retourner contre eux.

En 115 CE, la révolte éclate simultanément en Cyrénaïque, en Égypte et à Chypre — non comme le résultat d'une conjuration centrée, mais comme la réponse spontanée et synchrone de communautés qui ont toutes reçu la même preuve de la même trahison. Les insurgés sont dirigés par Lukuas puis Simeon de Cyrène, tous deux reconnus comme messies — la dynamique davidique que Pline cherchait à clôturer resurgit avec une violence redoublée.

3.4 — Post-116 CE : le Pilum après le stylet.

La répression anéantit les communautés juives hellénistes de Cyrénaïque, d'Égypte et de Chypre. Elle supprime simultanément leurs centres religieux, leur mémoire et leurs textes. Le judaïsme alexandrin s'éteint pratiquement avec cette révolte (Blanchetière). Ce qui disparaît avec lui, c'est la mémoire alternative — la tradition qui conservait le récit réel de 107 et qui résistait au *falsum* plinien. L'Église de Rome, qui n'a pas rejoint les révoltes depuis 64 CE et a accepté le narratif d'une origine apolitique, sort seule intacte. L'hégémonie romaine sur le mouvement chrétien, qui s'affirme dans la seconde moitié du IIe siècle, est la conséquence directe de la destruction des communautés qui avaient rejeté le *falsum*.

3.5 — Ca. 190 CE : Sérapion d'Antioche — première détection du faux

Vers 190 CE, Sérapion d'Antioche identifie l'Évangile de Pierre comme *pseudepigraphos* et forge le mot *docétisme* pour désigner ce que ce texte produit théologiquement. C'est le premier usage documenté du terme. Il apparaît dans une condamnation de l'Évangile de Pierre — confirmation que le *falsum* plinien est bien la source du problème théologique, pas sa conséquence. Sérapion perçoit le mécanisme de fabrication sans identifier l'auteur, soixante-dix ans après la destruction des archives d'Édesse qui auraient permis de le faire. La présente étude suggère que cet auteur est Pline le Jeune.

4. Vecteur de diffusion — le réseau alexandrin

4.1 Injection dans les scriptoria alexandrins

Un texte déposé dans un scriptorium alexandrin acquiert immédiatement une légitimité de diffusion et une ancienneté apparente. C'est la coutume antique de circulation textuelle: Alexandrie copie, catalogue et distribue vers les communautés qui en font la demande. Pour un

falsum destiné à circuler dans les milieux judéo-chrétiens d'Orient, c'est le vecteur idéal: pas de distribution active et risquée, le texte circule de lui-même une fois injecté. Le trajet Bithynie-Pont → Alexandrie est direct par voie maritime.

4.2 La chaîne de transmission reconstituée

Étape	Date approx.	Document / acteur
Prise de fonction	11 septembre 111	Prise de fonction de Pline le Jeune
Rédaction	112 CE	Pline – Bithynie-Pont
Injection réseau	113–120 CE	Scriptorium alexandrin
Diffusion orientale	120–180 CE	Communautés Syrie / Égypte
Première attestation	ca. 190 CE	Sérapion d'Antioche (pseudepigraphos)
Copie documentée	IIe–IIIe s.	P.Oxy. 4009 + fragments
Copie tardive	IXe s.	Codex d'Akhmîm (fragment principal)

4.3 Le codex d'Akhmîm comme collection de pseudepigraphes

Le codex d'Akhmîm regroupe trois textes: l'Évangile de Pierre, l'Apocalypse de Pierre, et des fragments grecs du Livre d'Hénoch. Ce n'est pas une bibliothèque aléatoire: c'est une collection thématique de pseudepigraphes, conservée ensemble par un lecteur qui les reconnaissait probablement comme tels. La co-présence de ces trois textes dans une même tombe monacale suggère une tradition de lecture critique et distanciée, pas une foi naïve.

5. L’Affaire Akhmîm (1886) et le Décret Lamentabili (1907):

5.1 La panique notariale de Rome face à la pièce à conviction n° 1

Lorsque les archéologues exhument en 1886 dans la nécropole d'Akhmîm (Égypte) le fragment de parchemin codifié sous le nom d'Évangile de Pierre, ce n'est pas une hérésie théologique qui refait surface: c'est une pièce à conviction numéro un. Pour le Vatican, gardien séculaire de la stratégie de stabilisation impériale romaine, la découverte de ce texte agit comme un révélateur chimique. Elle menace de faire implorer le grand mensonge narratif en ramenant l'histoire là où elle s'est nouée: dans la violence administrative du II^e siècle.

5.2 Le choc de 1886 : Le retour du spectre de Pline

Le texte d'Akhmîm jette un froid polaire dans les bureaux du Saint-Office sous le pontificat de Léon XIII. Ce que le fragment révèle, sous ses dehors docètes, ce n'est pas une simple variation spirituelle, c'est l'ossature brute du falsum originel:

- Un texte d'écriture, pas de mémoire: Le manuscrit trahit la main du greffier. En montrant un crucifié qui «se taisait comme s'il ne souffrait pas», il expose la tentative romaine de neutraliser le martyr politique et la charge messianique davidique.
- L'anachronisme du procès: En déchargeant Ponce Pilate pour faire porter la sentence sur Hérode et les Juifs, le texte d'Akhmîm montre la plume de Pline le Jeune en 112 CE, cherchant à absoudre l'Empire pour couvrir l'affaire de 107 CE — l'exécution du Roi de la lignée à Pella par la colonne de Petronius Polianus.

Rome comprend immédiatement le danger: si le grand public et les philologues indépendants saisissent que l'Évangile de Pierre n'est pas une "invention tardive" mais le brouillon étatique du dispositif de rechange romain, toute la chronologie officielle s'effondre.

5.3 La riposte bureaucratique: La crise moderniste

La réaction du Vatican ne se fait pas attendre. Elle va s'articuler autour de la traque de la méthode historique et philologique, qualifiée d'hérésie sous le nom de «Modernisme». Le pouvoir romain réalise que si la science moderne applique ses outils aux textes sacrés, elle va exhumer les structures impériales et les latinismes qui scellent la propagande originelle.

Le point d'orgue de cette contre-offensive est atteint en **1907** sous Pie X. Rome déploie son arsenal réglementaire pour interdire la recherche indépendante et figer les consciences.

5.4 L'Index de 1907: Le Décret Lamentabili Sane Exitu

Le 3 juillet 1907, le Saint-Office publie le décret Lamentabili Sane Exitu, une liste d'anathèmes qui fonctionne exactement comme les décrets de censure de Trajan ou de Domitien face aux sentinelles de l'Orient. Cette liste de 65 propositions condamnées est un aveu de faiblesse absolu. Voici les verrous principaux de la liste de 1907, analysés sous la grille de la stratégie de stabilisation:

Proposition Condamnée (1907)	La Vérité que Rome tente d'étouffer
Proposition 11: «L'inspiration divine ne s'étend pas à toute l'Écriture Sainte de manière à préserver de toute erreur chacune de ses parties.»	Rome veut interdire l'analyse des falsifications, des ratures et des insertions administratives (comme les récits de substitution de Matthieu).
Proposition 21: «La révélation [...] n'a pas pu être complétée par l'Apocalypse de Jean.»	Peur panique de l'avertissement de 95 CE. Si l'Apocalypse est lue comme un rapport de contre-espionnage dénonçant la bête administrative romaine, le Vatican perd sa légitimité de "Vicariat".
Proposition 27: «Les Évangiles ont été enrichis d'additions et de corrections jusqu'à l'établissement du Canon.»	Négation absolue du travail des laboratoires de scribes romains qui, après 116 CE, ont dû injecter des évangiles de compromis pour diluer la contrefaçon de Pline.
Proposition 36: «La résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait d'ordre historique...»	Protection du dogme théologique pour effacer le fait politique: la disparition du corps du Roi exilé de Memphis et la traque physique de sa lignée.

5.5 Conclusion : Le Sceau de la Pierre

La réaction post-1886, codifiée dans l'acier dogmatique de 1907 (complétée par l'encyclique Pascendi), n'est pas une dispute théologique. C'est une insurrection notariale de Rome pour protéger son «grand secret» administratif.

En excommuniant les historiens et en dressant la liste de 1907, le Vatican a tenté de briser le calame de la critique historique, exactement comme Lusius Quietus avait brisé les javelots de l'Orient en 116 CE en rasant les archives d'Édesse.

Mais le fragment d'Akhmîm est resté comme une lame froide dans le flanc de l'Église. En fermant le dossier en 1907 par la terreur intellectuelle, Rome n'a fait que confirmer son rôle : celui de l'héritière de l'appareil d'État qui, depuis dix-neuf siècles, tente de substituer la Pierre de l'Administration au Sang du Lion.

6. Conclusion

Le stilet, le javelot et le mensonge d'État

L'Évangile de Pierre est un faux d'État. Il a été rédigé en 112 CE par Pline le Jeune, alors légat d'Auguste en Bithynie-Pont, sur ordre de Trajan. L'objectif était d'enterrer l'affaire de 107 : la crucifixion du roi des Juifs à Pella, exécutée par la colonne de Petronius Polianus sous l'autorité du consulaire Tiberius Claudius Atticus Herodes, pour dégager la Via Regia après l'annexion de l'Arabie. Rome avait envoyé Pline pour cela. Pas pour gouverner une province tranquille. Pour fabriquer un récit qui antidate la crucifixion de 107 à 33 CE, la substitue à la lapidation historique de Yeshua, et neutralise la charge messianique davidique qui mettait en danger le contrôle romain des routes commerciales.

L'opération a échoué. Les communautés nazoréennes et juives hellénistes d'Orient ont détecté le faux — d'abord par l'anachronisme des lettres d'Ignace (113), ensuite par le docétisme involontaire du texte. Leur réponse a été la guerre de Kitos (115-117). Lusius

Quietus a rasé Édesse pour détruire les archives qui auraient pu prouver la supercherie. Le Vatican sait. Il a toujours su.

Le Vatican n'est pas un successeur naïf de Rome. Il est Rome continuée par d'autres moyens. Il a hérité des archives, des silences, des condamnations. Dès la fin du IIe siècle, Sérapion d'Antioche qualifie l'Évangile de Pierre de pseudépigraphos. Eusèbe de Césarée le range parmi les écrits «impies». Le Décret gélisien le condamne comme apocryphe. La Catholic Encyclopedia (1907) le dit docète et pseudépigraphe.

À chaque fois, l'institution sait qu'elle tient un faux. Elle ne peut pas le dire ouvertement, parce que ce faux est un acte de l'Empire romain — son propre ancêtre. Mais elle l'enterre. Elle le rejette. Elle en interdit la lecture. Elle fait exactement ce que Pline avait fait : le faire disparaître. Si l'opération avait marché, il n'y aurait qu'un seul Évangile,

Si le falsum plinien avait été vrai et accepté sans résistance par les communautés orientales, si personne n'avait détecté l'anachronisme, si les lettres d'Ignace d'Antioche avaient été vraies, et si la guerre de Kitos n'avait pas éclaté — alors l'Évangile de Pierre serait devenu le récit unique de la Passion. Il n'y aurait pas eu besoin de quatre évangiles canoniques, entouré de plus d'une dizaine d'évangiles alternatifs, hors Rome. Rome aurait imposé un texte unique, fabriqué par son fonctionnaire, et le christianisme serait né d'un faux d'État réussi.

Mais l'Orient a résisté. La guerre de Kitos a tout fait basculer. Pour survivre, Rome a dû composer: garder la structure du faux (la crucifixion sous Pilate), mais ajouter d'autres témoignages (Matthieu, Marc, Luc, Jean) pour diluer l'origine unique du récit. L'Évangile de Pierre a été rejeté — non parce qu'il était hérétique, mais parce qu'il était le faux originel, trop compromettant.

La découverte du codex d'Akhmîm en 1886-1887 a sorti de terre la pièce à conviction.

Depuis, le Vatican n'a jamais cessé de tenir ce texte à distance. Pas par erreur. Pas par ignorance. Parce qu'il sait.

La présente thèse publique ne fait que dire tout haut ce que les archives, les condamnations et les silences disent tout bas depuis dix-neuf siècles: Pline a écrit un faux évangile pour couvrir un meurtre d'État. La guerre de Kitos a été la réponse juive. Et le Vatican, gardien de la mémoire impériale, a passé dix-sept siècles à enfouir la preuve.

Stylus primum, pilum deinde.

Le stylet de 112 a menti. Le javelot de 115 a massacré les révoltés. Rome a ensuite frappé le texte de Pline d'une damnation mémorielle et l'a rangé parmi les pseudépigraphes utiles après la guerre de Kitos. Mais le brouillon de 112, effacé et renié en 190, est revenu en 1886... et pour la première fois, il parle.

Note méthodologique

La méthode appliquée est celle de la datation par cohérence ascendante et contextualisation externe avec convergences d'intérêts, développée dans les travaux de l'École Celtique sur la stèle de Tel Dan et les pseudépigraphes bibliques de la période hellénistique tardive. Cette méthode permet de sortir du cycle fermé académique de l'étude des sources hors contexte, qui a démontré son inopérance. Elle évite le raisonnement circulaire paléographique en

ancrant l'analyse dans des événements extérieurs indépendamment datables, et identifie les personnes réelles ayant intérêt aux événements par convergence de motif, de capacité technique et d'accès documentaire.

Annexe

Cassius Dion et la période 107–116 CE

L'annexe suivante présente le point de vue de Cassius Dion sur l'impérialisme romain de l'époque trajanienne, tel qu'il résulte de son Histoire romaine et de l'étude qu'en a faite Estelle Bertrand (Point de vue de Cassius Dion sur l'impérialisme romain, p. 679–699). Elle vise à montrer en quoi la méthode historiographique de Dion — son analyse systématique du couple prétexte officiel / raison réelle — s'applique directement à l'opération plinienne de 107–116, et à éclairer le silence de l'historien sur les causes profondes de la guerre de Kitos.

A.1 – La méthode de Dion: le couple προφάσει / ἀληθεία

Cassius Dion applique systématiquement, dans l'Histoire romaine, un schéma rhétorique hérité de Thucydide: le prétexte officiel (προφάσει μὲν) contre la vraie raison (τῆ δ' ἀληθεία). Il l'applique à l'attaque de la Calabre (prétexte: soutien à Pyrrhus; vraie raison: le port de Brindes), au premier conflit contre Carthage (prétexte: défense des alliés; vraie raison: jalousie économique mutuelle), et à la guerre de Trajan contre les Parthes en 113:

«La guerre contre les Arméniens et les Parthes fut initiée par Trajan sous le prétexte que le roi d'Arménie tenait son trône des Parthes et non des Romains, mais en réalité parce qu'il souhaitait gagner en gloire — τῆ δ' ἀληθεία δόξης ἐπιθυμίᾳ.» — Cassius Dion, H.R. 68.17.1

Ce schéma s'applique directement à l'opération de Palma en 106–107. Le prétexte officiel de l'annexion de l'Arabia Nabatéa est la violation du traité de Rhandeia par les Parthes (violation du protocole de succession arménienne). La vraie raison, que Dion identifie dans la logique générale de l'impérialisme trajanien, est la conquête de la Via Regia et le contrôle des routes caravanières vers l'Arabie et l'Inde. L'exécution du roi des Juifs le 14 Nisan 107 à Pella s'inscrit dans cette logique: prétexte officiel, la répression d'un prétendant dynastique; vraie raison, la suppression d'un obstacle à la prise commerciale complète de la route.

A.2 – Le silence de Dion sur les causes de la guerre de Kitos

Cassius Dion est l'une des sources primaires principales sur la guerre de Kitos (115–116 CE). Il en rapporte les événements militaires dans les livres 68–69 de son Histoire romaine. Mais il est frappant — et singulièrement éloquent — qu'il n'applique pas à cette révolte son schéma habituel d'analyse des causes. L'historiographie moderne le constate: «on ignore les causes profondes tout comme les prétextes immédiats de cette révolte» (Mimouni, 2012, p. 830). Dion, qui dissèque les motifs de chaque conflit depuis Pyrrhus jusqu'aux Sévères, ne dit pas ici ce qu'il sait.

Ce silence a une explication dans le cadre de notre hypothèse. Dion est sénateur sous Trajan et Hadrien. Il est contemporain des événements. Il sait que la révolte de 115 est une réponse à une agression narrative — le falsum plinien de 112 et les fausses lettres d'Ignace de 113. Mais écrire cela, c'est accuser Pline — l'ami de Trajan, le gouverneur de Bithynie, l'auteur des Epistulae qui font autorité — d'avoir fabriqué un faux littéraire qui a déclenché la plus

grande révolte juive depuis 70 CE. C'est un crime de lèse-majesté intellectuel et politique. Dion se tait. Son silence est la mesure de ce qu'il sait.

A.3 – Dion et la critique de l'expansion trajanienne

Le jugement de Dion sur Trajan est nuancé mais structurellement critique. Il reconnaît ses succès militaires – la conquête de la Dacie, la prise de Ctésiphon – mais les attribue systématiquement à la δόξης ἐπιθυμία, le désir de gloire, plutôt qu'à une nécessité stratégique réelle. Il note qu'après la prise de Ctésiphon, Trajan «conçut le désir de poursuivre jusqu'à la mer Erythrée pour connaître une gloire similaire à celle d'Alexandre» (68.29.1). Dans ce cadre, la décision de Palma d'exécuter le roi des Juifs le 14 Nisan 107 – pour sécuriser la Via Regia que la conquête de l'Arabia venait d'ouvrir – est un acte dans la logique dionéenne de l'impérialisme offensif masqué en nécessité défensive.

Dion formule par ailleurs une critique explicite du coût excessif des guerres et de l'inadéquation de l'extension territoriale de l'empire à la stabilité politique. Il loue Hadrien précisément pour n'avoir pas déclenché de nouvelles guerres et pour avoir su mettre fin à celles en cours (69.5.1). Cette valorisation de la retenue hadrienne est un jugement indirect sur l'excès trajanien – dont la guerre de Kitos est, dans notre cadre, la conséquence directe et imprévue.

A.4 – Le schéma dionéen appliqué à l'opération plinienne

Si Dion avait pu ou voulu analyser l'opération plinienne de 112–113, il l'aurait fait selon son schéma habituel. Le tableau suivant reconstitue cette analyse implicite.

Niveau	Προφάσει μὲν – prétexte officiel	Τῆ δ' ἀληθεία – vraie raison
Annexion Arabia (106)	<i>Violation du traité de Rhandaia</i>	<i>Contrôle de la Via Regia et des routes caravanières</i>
Exécution à Pella (107)	<i>Répression d'un prétendant davidique</i>	<i>Suppression de l'obstacle au monopole commercial de la route</i>
Arrestation d'Ignace d'Antioche et exfiltration vers Rome	<i>Ignace d'Antioche a publiquement dénoncé Rome pour l'affaire de 107</i>	<i>Enquêter et faire parler Ignace d'Antioche sur le réseau nazoréen</i>
Nomination de Justus à Damas (108)	<i>Décision administrative pour remplacer Palma</i>	<i>Rome ne contrôle pas la Syrie et le Décapole</i>
Nomination de Pline le Jeune (111)	<i>Décision politique d'envoyer un érudit pour étudier le christianisme</i>	<i>Rome et Trajan veulent imposer leur narratif</i>

Évangile de Pierre (112)	<i>Témoignage apostolique sur la Passion de Jésus en 33 CE</i>	<i>Antidater la crucifixion de 107, neutraliser la charge messianique</i>
Lettres d'Ignace (113)	<i>Lettres authentiques du troisième évêque d'Antioche</i>	<i>Valider le falsum – service après-vente – aveu par anachronisme</i>
Guerre de Kitos (115-116)	<i>Répression d'une rébellion provinciale</i>	<i>Destruction des archives contradictoires – Édesse rasée</i>

A.5 – Ce que Dion ne pouvait pas dire

L'analyse de la méthode historiographique de Cassius Dion – telle qu'Estelle Bertrand la décrit – révèle une cohérence troublante avec l'hypothèse plinienne. Dion est l'historien qui sait lire derrière les prétextes. Il est l'historien qui critique l'impérialisme de Trajan. Il est l'historien qui se tait sur les causes de la guerre de Kitos. Et il est l'historien qui porte un jugement positif sur Hadrien – celui qui succède à Trajan en 117, met fin aux conquêtes orientales, et fait exécuter Lusius Quietus, le général qui a rasé Édesse.

Ce dernier point mérite d'être souligné. Hadrien fait exécuter Quietus en 118 CE dans ce qu'on appelle l'«affaire des quatre consuls». Les raisons officielles sont politiques – Quietus était un rival potentiel. Mais dans notre cadre, l'exécution de Quietus – l'homme qui a rasé Édesse et supprimé les archives contradictoires du falsum plinien – peut aussi se lire comme la clôture définitive d'une opération dont Hadrien, successeur et fin politique, a compris l'ampleur et l'irréversibilité. Après 118, il ne reste plus rien: ni les archives d'Édesse, ni le général qui les a détruites. Le falsum plinien a le champ libre pour les siècles suivants.

Source principale: Estelle Bertrand, «Point de vue de Cassius Dion sur l'impérialisme romain», p. 679–699. Sources antiques: Cassius Dion, Histoire romaine, livres 68–69 (guerre de Kitos); 68.17.1 (Trajan et les Parthes); 68.29.1 (Alexandre); 69.5.1 (Hadrien). Mimouni, 2012, p. 830–831.

Bibliographie

Sources primaires

Cassius Dion, Histoire romaine, livres 68–69 (guerre de Kitos, 115–116 CE); 68.14 (annexion Arabia Nabatéa); 68.17.1 (Trajan et les Parthes); 68.29.1 (Alexandre); 69.5.1 (Hadrien). Éd. et trad. E. Cary, Loeb Classical Library, Harvard UP, 1925.

Eusèbe de Césarée, Historia Ecclesiastica (ca. 313–324 CE), dix livres couvrant les origines chrétiennes jusqu'à Constantin. Éd. G. Bardy, Sources chrétiennes, Paris, Cerf, 1952–1960. Passages utilisés: III.11 (Siméon fils de Clopas); III.32 (crucifixion sous Trajan et le consulaire Atticus Herodes); IV.2 (révolte des Kitos); VI.12 (Sérapion d'Antioche, pseudepigraphos, première attestation du terme docétisme).

Eusèbe de Césarée, Chronicon (ca. 303 CE), dit aussi Canones chronici. L'original grec est perdu. Deux versions conservées: (1) traduction arménienne (Ve s.), éd. J. Karst, GCS 20, Leipzig, 1911; (2) traduction et continuation latine de Jérôme de Stridon (ca. 380 CE), éd. R. Helm, GCS 47, Berlin, 1956. La version latine de Jérôme établit la mort de

Siméon fils de Clopas à la dixième année consulaire du règne de Trajan (107/108 CE).
Source primaire pour la datation de l'exécution de Pella dans notre hypothèse.

Eusèbe de Césarée, *Chronicon* (Canon chronologique) — version latine de Jérôme de Stridon (ca. 380 CE): date de la mort de Siméon fils de Clopas à la dixième année consulaire du règne de Trajan (107/108 CE). Le *Χρονικόν* original grec est perdu; l'arménien et le latin de Jérôme sont les seules versions conservées.

Hégésippe (ca. 107—180 CE), *Απομνημονεύματα* [Mémoires], cinq livres, conservés par fragments chez Eusèbe de Césarée, H.E. III, 11; III, 32; IV, 22. Source primaire pour la crucifixion de Siméon fils de Clopas et l'identification du consulaire Atticus.

Pline le Jeune, *Epistulae*, X.17a (prise de fonction en Bithynie-Pont, 11 septembre 111 CE); X.96—97 (lettre à Trajan sur les chrétiens et réponse); X.34 (hetaeriae). Éd. et trad. M. Schuster, Leipzig, Teubner, 1952; trad. fr. A.-M. Guillemin, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1959.

Évangile de Pierre — Fragment d'Akhmîm (P.Cair. 10759), découvert en 1886/1887, IXe siècle CE. Éd. et trad. L. Vaganay, *L'Évangile de Pierre*, Paris, Gabalda, 1930; éd. T.J. Kraus et T. Nicklas, *Das Petrus-evangelium und die Petrus-apokalypse*, Berlin, De Gruyter, 2004. P.Oxy. 4009 (fragment additionnel, IIe—IIIe s.).

Gaius, *Institutes*, II.147: procédure des sept sceaux pour le testament romain (*testamentum septem signis signatum*). Éd. et trad. J. Reinach, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

Sources secondaires

Baslez, M.-F. (2003), *Saint Paul, maître des mers*, Paris, Fayard — cité pour l'identification du lavement des mains comme geste juif et non romain dans l'Évangile de Pierre.

Bertrand, E. Point de vue de Cassius Dion sur l'impérialisme romain, p. 679—699 — analyse de la méthode dionéenne *προφάσει / ἀληθεία* et du silence de Dion sur les causes de la guerre de Kitos.

Blanchetière, F. (2001), *Aux sources de l'antijudaïsme chrétien*, Strasbourg, CERIT — cité pour l'extinction du judaïsme alexandrin au lendemain de la révolte des Kitos.

Joly, R. (1979), *Le dossier d'Ignace d'Antioche*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles — argumentation philologique pour l'authenticité partielle et l'interpolation des lettres ignaciennes; l'hypothèse présente démontre que les interpolations sont postérieures à 112 CE par l'argument du docétisme anachronique.

Mimouni, S.C. (2012), *Le judaïsme ancien du VIe siècle avant notre ère au IIIe siècle de notre ère*, Paris, PUF, p. 830—831 — cité pour le constat que «on ignore les causes profondes tout comme les prétextes immédiats» de la révolte des Kitos.

Vaganay, L. (1930), *L'Évangile de Pierre*, Paris, Gabalda — édition critique de référence du fragment d'Akhmîm.

Kraus, T.J. et Nicklas, T. (2004), *Das Petrus-evangelium und die Petrus-apokalypse*, Berlin, De Gruyter — édition synoptique incluant P.Oxy. 4009.

Note sur les sources à compléter

Deux attestations documentaires restent à préciser: (1) la source primaire de l'attestation de Petronius Polianus en 106/107 aux côtés de Palma et Claudius Severus (inscription, papyrus, ou source littéraire); (2) la référence épigraphique ou littéraire précise pour le mandat d'Atticus Herodes comme légat de Judée (99–102/103 CE). Ces deux points conditionnent le passage de l'hypothèse à la démonstration sur la question de l'identification du centurion de Pella.

Sources complémentaires

Corpus juridique romain

Corpus Juris Civilis — Digeste (Justinien, 533 CE): droit successoral et procédure testamentaire. Consulter notamment D. 28.1 (De testamentis) et D. 29.3 (De testamento militis).

Flavius Josèphe, Antiquités judaïques (Ant. Jud.), XVIII, 7, 2: exécution d'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée — confirmé comme tétrarque, jamais roi. Éd. et trad. R. Marcus, Loeb Classical Library, Harvard UP, 1943.

Flavius Josèphe, Guerre des Juifs (B.J.), II, 9, 6: référence au statut d'Antipas et à son exil. Éd. et trad. H. St. J. Thackeray, Loeb Classical Library, Harvard UP, 1927.

Historiographie et patristique

Historia Augusta, Vita Hadriani (Hadr.) 7.1–2: exécution de Lusius Quietus et des «quatre consuls» en 118 CE. Éd. E. Hohl, Leipzig, Teubner, 1927.

Irenée de Lyon, Adversus Haereses (ca. 180 CE): première hérésiologie systématique, citant le docétisme comme hérésie issue de Simon le Mage et de Basilide. Éd. A. Rousseau et L. Doutreleau, Sources chrétiennes n° 263, Paris, Cerf, 1979.

Sérapion d'Antioche (ca. 190–211 CE): fragment de lettre à la communauté de Rhossus sur l'Évangile de Pierre, conservé par Eusèbe de Césarée, H.E. VI, 12. Première attestation du terme docétisme et identification du texte comme pseudepigraphos.

Tertullien, De Carne Christi (ca. 208 CE): réfutation du docétisme — «si le Christ a souffert, il avait un corps; s'il n'avait pas de corps, il n'a pas souffert». Contexte théologique de la réception post-plinienne de l'Évangile de Pierre.

Études modernes complémentaires

Amsler, F. (2007), «Les évangiles apocryphes», in Introduction au Nouveau Testament, Genève, Labor et Fides — cadre général des pseudépigraphes apostoliques.

Bernheim, P.-A. (1996), Jacques, frère de Jésus, Paris, Noësis — reconstitution de la lignée davidique de Jacques à Siméon fils de Clopas.

Di Segni, L. (1997), «The Territory of Pella», in The Roman and Byzantine Near East, JRA Supplement 14 — géographie et statut administratif de Pella en Décapole au début du IIe siècle CE.

Koester, H. (1990), *Ancient Christian Gospels*, Philadelphia, Trinity Press — analyse littéraire et datation de l'Évangile de Pierre dans le corpus des évangiles apocryphes.

Mara, M.G. (1973), *Évangile de Pierre*, Sources Chrétiennes n° 201, Paris, Cerf — édition bilingue avec commentaire. Note le caractère «romain» de certaines procédures (scellement, garde du tombeau) sans en identifier l’auteur.

Parvis, S. et Foster, P. (dir.) (2007), *Ignatian Debates*, T&T Clark — état du débat sur l’authenticité des lettres ignaciennes, incluant la réponse à Joly (1979).

Pucci Ben Zeev, M. (2005), *Diaspora Judaism in Turmoil, 116/117 CE*, Leuven, Peeters — analyse détaillée de la révolte des Kitos, ses causes et sa géographie.

Rordorf, W. (1993), «Aux origines du concept de canon», in *Lex Orandi, Lex Credendi*, Fribourg, Université de Fribourg — formation du canon et exclusion des pseudépigraphes (dont l’Évangile de Pierre).

Index des passages cités

Cassius Dion, *Histoire romaine* 68.14.5; 68.17.1; 68.29.1; 68.32; 69.5.1

Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique* III.11; III.32; IV.2; VI.12

Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques* XVIII.7.2

Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs* II.9.6

Gaius, *Institutes* II.147

Historia Augusta, *Vita Hadriani* 7.1–2

Hégésippe, in Eusèbe H.E. III.11; III.32; IV.22

Pline le Jeune, *Epistulae* X.17a; X.34; X.96–97

Évangile de Pierre, §10; §31; §33; §38–46; §49